



**AN 2024
24-075**

République Française
Liberté Egalité Fraternité
Commune d'Aubergenville

Département des Yvelines
Arrondissement de Mantes-la-Jolie
Canton d'Aubergenville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUBERGENVILLE

L'an deux mille VINGT-QUATRE, le 11 décembre à vingt heures, **le Conseil Municipal** légalement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire, à la mairie au 1 avenue de la Division Leclerc, sous la présidence de M. Gilles LÉCOLE, Maire d'Aubergenville,

Présents :

M. Gilles LÉCOLE, Mme Virginie MEUNIER, M. Didier JAHIER, Mme Fabienne PAULIN, M. Thierry RIHOUEY, Mme Sylvia PADIOU, M. Dimitri MENDY, Mme Marie-Christine LOZACH-PAÏOLA, M. Carlos SOARES, Mme Laurence DENAND, Mme Agnès CHEVALIER, M. Joël DANIEL, M. André GODINEAU, M. Olivier CATTELAÏN, Mme Faïza BOUJAOUANE-EL ALAMI, M. Ali HADIK, Mme Elodie MACHADO, M. Mario MANCUSO, Mme Françoise VARIN, M. Lionel LECLER, Mme Peggy FRANÇOIS, Mme Myriam DARGENT, M. Thierry MONTANGERAND, M. Jean-Yves SAUVÉ, M. Guillaume BASSET, Mme Denise AMBLARD, M. Philippe GOMMARD

Absents ayant donné procuration :

Mme Sophie PRIMAS, procuration à M. Gilles LÉCOLE
M. Edward DANGELOT, procuration à Mme Virginie MEUNIER
Mme Nathalie COLAS, procuration à Mme Fabienne PAULIN
Mme Nadette PRUVOST, procuration à M. Thierry MONTANGERAND
M. Philippe GARCIA, procuration à M. Jean-Yves SAUVÉ

Absent excusé :

Mme Véronique WERNLÉ-LIORZOU

Mme Sylvia PADIOU est élue secrétaire de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

04/12/2024

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice	33
Présents	27
Votants	32

DATE D'AFFICHAGE :

04/12/2024

OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EN FAVEUR DU TÉLÉTHON POUR 2024

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le budget primitif (BP) 2024 du budget principal de la Ville adopté par délibération du Conseil Municipal n°24-025 du 3 avril 2024,

REÇU EN PREFECTURE

le 18/12/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-078-217800291-20241211-DEL24_075-D

Considérant que dans le cadre de l'édition 2024 du Téléthon, Florian Fillion, porteur du projet Broken Téléthon, s'est donné pour objectif de parcourir 100 km, sur la piste d'athlétisme Bernard Grigy, tout juste inaugurée, du complexe sportif Alain Mimoun, le 30 novembre 2024.

Considérant qu'il a ainsi effectué 250 tours de piste.

Considérant qu'il est rappelé que les subventions ainsi versées ont pour objectif :

- de venir en aide aux personnes malades et à leur famille, isolées et dépourvues face aux maladies rares,
- de participer à cette grande mobilisation solidaire, soutenue par plus de 15 000 communes et 50 000 associations locales engagées sur tout le territoire national,
- et d'investir dans la recherche médicale et les essais cliniques pour permettre aux personnes malades de bénéficier de traitements innovants.

Considérant que la Commune souhaite marquer une fois encore son engagement auprès du Téléthon,

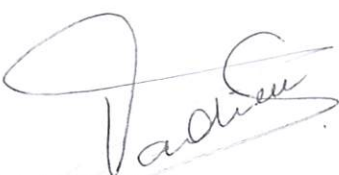
Considérant qu'il est proposé au Conseil municipal de soutenir cette initiative en versant une subvention de 5 € par tour effectué, soit un montant total de 1250 €, en faveur du Téléthon,

Considérant l'avis favorable et unanime émis par la Commission Finances réunie le 5 décembre 2024,

Ayant entendu l'exposé de M. Thierry RIHOUEY, Adjoint au Maire délégué aux Finances,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (32 voix Pour),

- **ARTICLE 1 : DÉCIDE** d'octroyer en 2024, une subvention de fonctionnement de 1250 € au profit du Téléthon, dans le cadre de l'édition 2024.
- **ARTICLE 2 : À DIRE** que les crédits nécessaires sont disponibles au budget principal 2024.
- **ARTICLE 3 : À CONFIRMER** que la présente délibération sera adressée à :
 - Monsieur le Sous-préfet de Mantes-la-Jolie,
 - Madame le Comptable public.



Sylvia PADIOU,
Secrétaire de séance



*Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme au registre*

Gilles LÉCOLE,
Maire d'Aubergenville

AUBERGENVILLE (Yvelines)
Certifié exécutoire le présent acte transmis à
M. le Sous-préfet le 18/12/2024

Et publié le 18/12/2024

Gilles LÉCOLE
Maire d'Aubergenville



REÇU EN PREFECTURE

le 18/12/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-078-217800291-20241211-DEL24_075-D